



COMPTE RENDU DU CHSCT D'ADMINISTRATION CENTRALE DU 20 JANVIER 2022

EN VISIOCONFÉRENCE ET EN AUDIOCONFÉRENCE



Le CHSCT d'Administration Centrale s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pascal BERNARD, DRH des ministères sociaux assisté de Madame Marie-Françoise LEMAITRE, de Mme Armelle CHAPPUIS, de Mme Rachida BELAYACHI, de Mme Dayan CISERANE, de M. Francis LE GALLOU (DFAS), de Mme Cécile FAVAREL-GARRIGUES (DFAS), de M. Erick GLIPPA (DFAS), de M. Philippe BENOIST (DFAS), de Mme Hélène BRISSET (DNUM), de Mme Sylvie JIMENEZ (DNUM), de M. Francis GABRIEL (DNUM), de M. WILLIAMS JOSSE, de Mme Soraya BERICHI, de Mme Reine NDJAKOMO-ZE, de Mme Florence DEBIAIS, de Mme Marie-Pia D'ARGOEUVES, de Mme Fabienne BOUSSIN, de Mme de M. Gilles PEREIRA, de Mme Françoise LALLIER (ISST).

Toutes les organisations syndicales étaient présentes.

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

- 1. Désignation des secrétaires d'instance du CHSCT AC (pour avis) ;
- 2. Renouvellement du marché d'infogérance (pour information) ;
- 3. Déploiement progressif d'office 365 (pour information) ;
- 4. Point d'avancement sur le projet Malakoff (pour information) ;
- 5. Sujets immobiliers (pour information) ;
- 6. Point d'information sur l'évolution de la situation sanitaire sur le territoire national ;
- 7. Point d'information sur le déploiement des modules RenoiRH de gestion des congés, du télétravail et des temps ;
- 8. Point d'étape sur les délégations d'enquête DICOM et DGCS (pour information) ;
- 9. Présentation du compte rendu de visite de la DRH ;
- 10. Examen des nouvelles inscriptions aux registres santé et sécurité au travail et danger grave et imminent ;
- 11. Examen des accidents et maladies professionnelles déclarés ;
- 12. Présentation du calendrier des instances 2022 ;
- 12. Questions diverses.

Le quorum étant atteint le président ouvre la séance à 9H30.

Le président propose que traité le premier point relatif à la désignation des secrétaires soit traité avant de passer au point sur l'immobilier, compte tenu de l'ordre du jour dense et important.

➤ **DÉSIGNATION DES SECRÉTAIRES D'INSTANCE DU CHSCT AC (POUR AVIS)**

Mme CISERANE précise que les organisations syndicales sollicitées pour désigner leur candidat-un candidat par organisation- ont transmis chacune les noms suivants :

UNSA : Mme Léonide CESAIRE

CGT : Mme Annie BATREL

CFDT : M. Jean-Fabien DELHAYE

Il est procédé au vote :

POUR : 6 (2 UNSA, 2 CFDT, 2 CGT).

Le président félicite les secrétaires reconduits dans leur mandat en leur souhaitant bon courage.

Le président cède la parole au Directeur de la DFAS, M. LE GALLOU, sur les projets immobiliers en précisant que le projet est présenté au CHSCT AC bien en amont de sa mise en œuvre afin que l'opération soit exemplaire et profite à tous les agents.

➤ **SUJETS IMMOBILIERS (POUR INFORMATION)**

M. LE GALLOU déclare que le bail de Montparnasse arrive à échéance le 31 mars 2023 mais qu'il y a un changement de propriétaire qui propose un bail pour une durée de 4 ans maximum assorti d'une augmentation de loyer de plus de 20%, conditions refusées par la direction de l'immobilier de l'État.

En juin 2021 l'information de la mise en vente de l'immeuble Sud Pont avait conduit à des entretiens avec l'actuel propriétaire en septembre 2021 et en octobre 2021 à des contacts avec le futur propriétaire. En novembre 2021, ce dernier fixait des conditions financières très élevées pour un bail de 4 ans.

Or, le futur second grand site de l'administration centrale à Malakoff ne sera pas prêt avant 2027 **au plus tôt** ; trouver un nouveau site pour le relogement s'imposait.

Le projet formé a retenu un immeuble de grand standing à **Paris intra-muros** face aux immeubles implantés à Charenton Le-Pont, Issy les Moulineaux et Boulogne-Billancourt.

L'immeuble TODS, situé au 78 rue Olivier de Serres à Paris 15ème, accessible par le métro, le tram et le bus, pourrait accueillir les directions et services du secrétariat général, l'IGAS, la DGCS, la DARES, la DREES, les services, comités et délégations, les Hauts conseils des ministères et les locaux syndicaux, 1600 postes. Il restera 400 postes à reloger sur un autre site à trouver.

<https://www.google.com/maps/place/78+Rue+Olivier+de+Serres,+75015+Paris/>

Duquesne accueillera les directions des politiques Publiques, **DGEFP**, **DGT** et **DICOM** au terme des baux. Les locaux de Duquesne devront être réaménagés.

Concernant **le calendrier des opérations, de février à juin 2022**, réalisation des macro et micro plannings avec le directions et organismes concernés et à partir de mars 2023 jusqu'en décembre 2023 les déménagements se dérouleront.

Les opérations seront pilotées par la DFAS en lien avec la DNUM, la DRH et les directions concernées.

Le président précise que cette opération, se déroulera sur une année et permettra de travailler conjointement avec le CHSCT et les agents afin d'améliorer : la qualité de vie au travail, la cohésion des équipes éparpillées, les équipements, et de mieux aménager les services d'infirmierie et de médecine de prévention.

Une navette sera prévue entre Duquesne et TODS.

L'immeuble TODS sera occupé uniquement par les ministères sociaux.

Des visites seront organisées par petits groupes pour les représentants du personnel et les agents.

► Sur la question de l'intersyndicale relative au remplacement des médecins ophtalmologue et gynécologue : le président précise qu'il fait droit à la demande d'inscription de ce point à l'ordre du jour de cette instance.

Le président indique qu'il a donné son accord pour le recrutement de deux spécialistes aux conditions actuelles. Le Département du Dr JOSSE est en train de rechercher les candidats en lien avec le département recrutement.

Mme BERICHI ajoute que le dossier est chez le Dr JOSSE et qu'une candidate a postulé.

► POINT D'AVANCEMENT SUR LE PROJET MALAKOFF (POUR INFORMATION)

M. BENOIST précise que du 8 novembre au 17 décembre 2021 se sont déroulées des concertations publiques avec les riverains, le public et les agents ainsi que des réunions avec les trois conseils de quartier sous l'égide de Mme Corinne LARRUE, garante nommée par la commission nationale du débat public le 6 mai 2021. Mme LARRUE a rendu son rapport le 17 janvier 2022.

Cet immeuble de grande hauteur (IGH) ne dépassera pas 50 m de haut et accueillera 1800 postes de travail.

Le calendrier envisagé prévoit en février 2022, l'avis de l'autorité environnementale, le dépôt du permis de construire en octobre 2022, une enquête publique en janvier 2023, d'octobre à mars 2024, le désamiantage, le déplombage et la démolition, de janvier à mai 2024, l'installation du chantier, de mars 2024 à septembre 2026, la construction, en novembre 2026, la réception du site et une **mise en service en juillet 2027**.

Le président remercie les représentants de la DFAS qui ont un agenda bien chargé.

Il donne la parole aux représentants du département QVT et Mme NDJAKOM-ZE Reine présente la synthèse de la situation sanitaire.

➤ POINT D'INFORMATION SUR L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE

Mme NDJAKOMO-ZE rappelle que le taux d'incidence est en forte augmentation sur le territoire national avec une moyenne à 3063 pour 100 000 ha sur 7 jours soit une augmentation de 8%.

Il s'élève à 4514 en Guadeloupe, 3728 à La Réunion, 3670 en IDF, 3110 en PACA, 3423 en ARA, 2889 en Guyane, toutes les autres régions étant au-dessus de 1100.

Pour l'administration centrale, les indicateurs sur le télétravail s'établissent, pour un présentiel à 100%, à 6% de l'effectif du 3 au 7 janvier 2022 contre 13% du 10 au 14 janvier 2022 ; le télétravail à raison d'une journée par semaine est pratiqué par 4% de l'effectif contre 33% sur les mêmes périodes ; 2 jours de télétravail sont réalisés par 11% de l'effectif contre 9%, 3 jours de télétravail par 43% de l'effectif contre 37% ; 4 jours de télétravail par 25% de l'effectif contre 28% ; 5 jours de télétravail par 11% de l'effectif contre 10% sur les mêmes périodes, soit un nombre moyen de jours télétravaillés de 3,1 jours au cours des mêmes périodes contre 2,1 jours du 27 au 31 décembre 2021.

Le président précise que les ministères sociaux sont en tête en matière de télétravail et que les efforts doivent être poursuivis au cours des deux semaines à venir.

Le président donne la parole à Mme D'ARGOEUVES sur l'extension de RenoiRH à la gestion des congés, du télétravail et des temps.

➤ POINT D'INFORMATION SUR LE DÉPLOIEMENT DES MODULES RENOIRH DE GESTION DES CONGÉS, DU TELETRAVAIL ET DES TEMPS

Mme D'ARGOEUVES précise qu'il a été constaté une très grande hétérogénéité des outils et des pratiques, des difficultés de gestion et de pilotage au sein des directions d'administration centrale qui induisent un coût d'exploitation important pour la DNUM.

En outre, la mise en œuvre de la circulaire du 26 mai 2021 relative au télétravail implique un suivi du télétravail réalisé par les agents qui conduit à rationaliser et à homogénéiser

l'outillage numérique des directions et à faciliter la maintenance des applications, sans impacter les droits des agents en matière de congés.

Ainsi, un accès uniformisé sera **ouvert à tous les agents** via le self-service RenoiRH pour la formation, les congés, le télétravail et le badgeage qui permettra la saisie et le suivi des demandes par l'agent, la validation par le responsable hiérarchique, la visualisation du planning individuel et de l'équipe, supprimant pour les gestionnaires, la double saisie des données des agents et des entrées-sorties dans RenoiRH et dans E-temptation, et offrant des possibilités accrues de suivi, de tableaux de bord et de requêtes, notamment sur le recueil des informations nécessaires à l'indemnisation du télétravail.

Un accompagnement des agents et des gestionnaires sera réalisé et le solde des compteurs sera basculé automatiquement d'e-Temptation sans saisie manuelle des gestionnaires. Le régime actuel de télétravail de chaque agent sera intégré dans RenoiRH à partir d'un tableau Excel.

Les directions utilisant déjà RenoiRH pour les congés et n'appliquant aucun badgeage, verront le déploiement du module télétravail en février 2022 ; celles qui n'utilisent pas RenoiRH pour les congés et n'appliquent pas le badgeage seront concernées début avril 2022 pour les congés et le télétravail et celles dont les agents badgent, bénéficieront du déploiement début juillet 2022 pour les congés, le télétravail et le badgeage.

Le président remercie Mme D'ARGOEUVES et prévoit un retour d'expérience sur ce déploiement.

Le président accueille Mme BRISSET qui n'a pu se libérer plus tôt car elle participait à une réunion interministérielle. Elle présente ses excuses aux participants.

➤ **RENOUVELLEMENT DU MARCHÉ D'INFOGÉRANCE (POUR INFORMATION)**

Mme BRISSET rappelle que la Direction du Numérique –DNUM–, des ministères sociaux exploite un système d'information composé de 3500 équipements (serveur, sécurité, réseau et stockage), 2800 systèmes d'exploitation, 2137 middlewares et bases de données et environ 200 applications.

Le pilotage du système d'information est assuré par un Département de la DNUM avec l'appui d'un prestataire dans le cadre d'un marché infogérance d'une durée de 4 ans.

Le marché est renouvelé et Orange Business Services (OBS) remplace Thalès depuis le 7 décembre 2021. Jusqu'à la mi-mars 2022, les 60 postes de travail seront répartis au 2^{ème} étage, au centre de documentation, dans les sites d'Angers et de Montreuil et pour partie en télétravail jusqu'en mars 2022, date de livraison du plateau du 4^{ème} étage qui doit accueillir les 80 prestataires, effectif cible fixé par OBS.

Un plan de prévention transitoire, jusqu'à la mi-mars 2022, est en cours de finalisation suite à la visite de la délégation du CHSCT, du CSE d'OBS et de l'assistant de prévention de la DNUM le 1^{er} décembre 2021. Celui-ci sera communiqué aux membres du CHSCT.

M. GABRIEL ajoute que toutes les observations formulées ont été prises en compte dans le plan de prévention.

Mme JIMENEZ complète en mentionnant que le contexte particulier d'installation des prestataires a conduit à adopter un système de rotation des équipes et une large utilisation du télétravail et une venue ponctuelle à Mirabeau.

Les représentants du personnel saluent la procédure mise en œuvre et souhaite que pour toutes les prestations, une visite du CHSCT soit organisée et un plan de prévention présenté, tel que prévu par la réglementation.

Le président note la demande.

➤ DÉPLOIEMENT PROGRESSIF D'OFFICE 365 (POUR INFORMATION)

Mme BRISSET précise que ces deux ans de crise sanitaire ont conduit d'une part, à une alternance de périodes de travail à distance et en présentiel et d'autre part, ont révélé la nécessité de transformer l'environnement bureautique ministériel pour faciliter les échanges et maintenir le lien entre les agents.

L'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information, la direction interministérielle du numérique et la direction des Achats de l'État ont apporté leur expertise et leur appui au projet de déploiement de nouveaux outils numériques en administration centrale et dans les réseaux territoriaux tout au long de l'année 2022 – déploiement de Teams depuis mai 2020 et 9000 agents bénéficiant d'un compte, augmentation de la capacité des boîtes aux lettres, de l'espace de stockage individuel de fichiers, travail collaboratif sur des documents partagés, amélioration de l'ergonomie. Le déploiement est réalisé en administration centrale puis dans le réseau des DREETS et des DEETS.

Des réunions d'information sont organisées avec les BRHAG avant chaque déploiement et des formations sont proposées. A ce jour, 50 formations réunissant 15 participants ont été dispensées et d'autres sont planifiées à raison de 2 sessions par semaine jusqu'à la fin du projet.

Le président remercie Mme BRISSET et propose que le point sur les délégations d'enquête soit présenté.

➤ POINT D'ÉTAPE SUR LES DÉLÉGATIONS D'ENQUÊTE DICOM ET DGCS (POUR INFORMATION)

Mme DEBIAIS précise que 16 agents de la DGCS ont été auditionnés, la délégation a réalisé la synthèse et le rapport est en cours de rédaction.

Le Dr JOSSE rappelle, concernant la DICOM, que 6 entretiens se sont déroulés cet été, la synthèse est en cours et doit être relue par la délégation avant la rédaction des recommandations pour une présentation du rapport en CHSCT au deuxième trimestre, compte tenu du nombre de dossiers en cours.

Le président remercie Mme DEBIAIS et le Dr JOSSE et cède la parole à Mme CISERANE.

➤ PRÉSENTATION DU COMPTE RENDU DE VISITE DE LA DRH

Mme CISERANE rappelle que la visite des locaux de la DRH s'est déroulée le 7 décembre 2021 et concernait le réaménagement des bureaux qui avait été réalisé entre juillet et septembre 2021.

Il a été recommandé de rappeler l'obligation du port du masque dans les bureaux partagés, l'installation de plexiglas pour les bureaux se faisant face, un mobilier adapté à la superficie des locaux, l'installation de goulottes pour éviter les câbles au sol et limiter le risque de chute, l'installation de 3 agents dans un bureau plus spacieux.

Il a été rappelé que trois agents ne peuvent être logés dans un petit bureau tandis qu'un autre bureau beaucoup plus spacieux est prévu pour deux postes dont 1 apprenti qui ne l'occupe plus et qu'une permutation serait souhaitable pour le bien-être des 3 agents.

Madame LEMAITRE accepte la proposition de permutation.

➤ EXAMEN DES NOUVELLES INSCRIPTIONS AUX REGISTRES SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET DANGER GRAVE ET IMMINENT

Mme NDJAKOMO-ZE présente quatre inscriptions pour le site de Mirabeau – des plumes de pigeon sur la grille d'aération, la température dans les bureaux, un agent bloqué dans l'ascenseur et le bouton d'appel hors service – la DFAS a fait procéder au nettoyage, a mis à disposition des chauffages d'appoint, demandé la réparation du bouton d'appel.

Deux inscriptions sont relevées pour Duquesne, un sanitaire HS depuis juin 2021 et un signalement collectif de RPS, prises en charge depuis lors et en cours de traitement pour la situation collective.

➤ EXAMEN DES ACCIDENTS ET MALADIES PROFESSIONNELLES DÉCLARÉS

M. PEREIRA présente quatre accidents pour la période du 25 novembre au 23 décembre 2021 : 1 accident de service et 3 accidents de trajet concernant 1 homme et 3 femmes, 1 contractuel et 3 titulaires, 3 âgés de 55 à 59 ans et 1 âgé de 60 ans et plus.

- 2 accidents ont été causés par une chute entraînant entorse, foulure, douleurs, 1 accident a été causé par un heurt entraînant plaie et blessures, et le dernier de la voie publique, traumatisme, commotion.

Le président remercie M. PEREIRA et donne la parole à Mme BELAYACHI pour la présentation du calendrier des instances.

➤ PRÉSENTATION DU CALENDRIER DES INSTANCES 2022

Mme BELAYACHI rappelle les dates communiquées dans le calendrier prévisionnel pour 2022 :

CHSCT AC	Réunions préparatoires
Jeudi 17 février	<i>Lundi 24 janvier</i>
Mardi 5 mai	<i>Lundi 11 avril</i>
Jeudi 16 juin	<i>Lundi 23 mai</i>
Mardi 27 septembre	<i>Lundi 5 septembre</i>

Le président remercie Mme BELAYACHI et propose de répondre aux questions diverses.

➤ QUESTIONS DIVERSES

- **Sur la demande de bilan du télétravail**, le président précise que ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine séance.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les participants et clôt la séance.

Clôture de la réunion à 13H00.

NOUS REJOINDRE ?

Cliquez sur le lien suivant :

<https://itefa.unsa.org/?POUR-2022-ADHEREZ-REJOIGNEZ-L-UNSA-ENSEMBLE-DONNONS-DE-LA-FORCE-AU-COMBAT>

